

Quelle doctrine de sauvegarde pour demain ?

Raymond Lemaire

Raymond Lemaire is professor at the University of Louvain in Belgium and a former President of ICOMOS and UNESCO on numerous restoration programmes world-wide.

In "Quelle doctrine de sauvegarde pour demain ?" ("What protection-of-monuments doctrine for tomorrow?") Professor Lemaire remarks that the value of the building has always depended on its use, beauty and ability to provide an historical source. It is the last, a building as the essential means of discovering and understanding the past, which has dominated conservation doctrine and which has given rise to the conflict between artistic and historical authenticity. It reached its apogee in the Venice Charter, yet undoubtedly Asiatic and Arab cultures, for example, approach the visible part of their history with a sensibility which is fundamentally different to that of the European. The author questions whether we should therefore resort to the multiplication of charters and comes down in favour of an universal charter with complementary supplements for the different cultures. Social and economic considerations are given due weight: rehabilitation rather than redevelopment and the contribution of the heritage to the economy through tourism. With the rupture of tradition there is now a greater psychological need for continuity. The cultivation of memory, the study of the past in all its forms are the only guarantee of future creativity.

Dès ses origines au XIX^e siècle, la conservation et la restauration des monuments ont suscité le besoin de justifier ces activités. Les réponses données aux questions posées ont, tout naturellement, orienté le "comment faire". Il en est de même aujourd'hui. C'est ce qui explique toute l'importance qu'il convient d'attacher à la doctrine et à son évolution.

Les réponses au "pourquoi" trouvent leurs racines dans le contenu et la hiérarchie des différentes valeurs que l'on reconnaît au patrimoine monumental. C'est donc au niveau de l'analyse de ces valeurs qu'il convient de comprendre et d'interpréter les doctrines, anciennes et actuelles, et d'envisager leur devenir.

Depuis le début de la sauvegarde, dans le sens actuel du terme, la valeur du monument qualifié d'historique se réfère à trois attributs de l'édifice : son usage, sa beauté et sa capacité de source de connaissance du passé. Les deux premières sont liées à l'essence même de l'architecture, la troisième est plutôt accidentelle; en importance, elle prend cependant très vite et très souvent le pas sur les deux

premières. Il en est ainsi depuis Vitet et Mérimée, et même, pour certains monuments, depuis Brunelleschi. D'autres, tel Pugin, Reichensperger ou Béthune y joindront la valeur d'exemples à imiter.

Pour l'architecture d'aujourd'hui, le monument ancien n'est plus un modèle que l'on imite ou que l'on copie (quoique certaines tendances du néo-modernisme puissent en faire douter !). Par contre on le reconnaît plus que jamais comme témoignage indispensable à la connaissance du passé. Il est vrai que la découverte et l'étude de civilisations exceptionnelles, qui ne nous ont pas, ou peu, laissé d'écrits, ont démontré le caractère irremplaçable des monuments comme source d'histoire. Et dans le cas de civilisations, par ailleurs bien connues, en aurions nous une perception valable en l'absence de témoignages monumentaux? Qui oserait imaginer les pyramides d'Egypte, dans leurs dimensions colossales, sur base de la seule description qu'en donne Hérodote ou le chœur de la cathédrale de Beauvais à la lecture d'une chronique médiévale ?

La perception du caractère unique et irremplaçable du

vestige monumental comme source essentielle de découverte et de compréhension du passé a dominé l'évolution de la doctrine de sauvegarde pendant tout le XXe siècle. Depuis les premières réactions contre les restaurations et reconstitutions excessives de la seconde moitié de XIXe siècle (et celles du XXe !), paradoxalement fort marquées sinon par les formes du moins par la conception classique de la beauté (*Omnis puchritunis forma est unitas* selon la définition de Saint-Augustin), jusqu'à la Charte de Venise, 1964, c'est le problème de l'authenticité artistique et historique du témoignage monumental qui a été le moteur principal de l'évolution de la pensée et de la doctrine. La Carta del restauro (1931), la Charte d'Athènes (1932), les écrits de Dvorák ou de Riegl, pour ne citer que les plus importants, marquent les grandes étapes de cette progression.

La Charte de Venise en est l'aboutissement. Préserver l'authenticité artistique et historique du témoignage est le souci qui sous-tend toute sa doctrine. Il explique l'extension extraordinaire donnée au concept de monument. En effet, comment comprendre la volonté de conserver des vestiges, reconnus sans grand intérêt artistique, si ce n'est pour leur capacité de témoigner de façon irremplaçable de faits sociaux, techniques ou autres appartenant au passé? Il justifie l'appel à toutes les disciplines et à toutes les techniques capables d'assurer, mieux que les moyens architecturaux classiques, la survie des vestiges originaux que l'on préfère conserver altérés ou atrophiés plutôt que de les remplacer par des copies ou des reconstitutions, d'un intérêt artistique plus grand peut-être, mais toujours susceptibles d'engendrer le doute quant à la valeur de leur témoignage. Il éclaire le choix du mode de construction contemporain pour les interventions de type architectural ou sculptural en l'absence de certitude scientifique dès qu'il s'agit de reconstitution de parties altérées, disparues ou jamais exécutées et l'obligation d'y faire appel dès qu'il est question de modifications ou d'ajouts. Le devoir d'établir, pour chaque intervention, un dossier d'archives relatant sa nature et les découvertes ou les observations faites à cette occasion, confirme la primauté du respect de l'authenticité dans la doctrine contemporaine.

Lorsqu'elle fut rédigée, à Venise en 1964, les auteurs de la charte avaient la conviction d'émettre des principes de valeur universelle. Ils n'étaient pas conscients de ce que d'autres civilisations que l'europpéenne pouvaient avoir une approche distincte des problèmes et une sensibilité différente de la leur quant au dialogue qu'ils entretiennent avec les témoignages de leur passé. Il est vrai que l'origine de la sauvegarde moderne est incontestablement européenne et que leurs collègues des autres cultures, souvent formés dans les universités ou les hautes écoles occidentales, avaient, des problèmes, une approche similaire à la leur et ne les aidaient donc guère à percevoir les différences.

Il est certain que la civilisation occidentale entretient avec son passé, particulièrement depuis le Romantisme, des relations exceptionnellement fortes et ambiguës. Se développant à vive allure grâce à son approche rationnelle et scientifique des choses et des faits, elle s'accroche, par ailleurs, avec une nostalgie certaine, à son héritage. Sa sensibilité aux vestiges d'autrefois l'amène à confondre

volontiers le beau et le vieux. Elle n'hésite pas à détruire ses traditions, y compris celles qui contribuent encore à déterminer son identité mais, d'autre part, elle engage volontiers les autres à préserver les leurs parce qu'elle y perçoit l'écho des siennes propres, qu'elle a saccagées. E. Viollet-le-Duc avait déjà clairement perçu cette tendance lorsqu'il écrivait, vers 1859 : "Si l'Européen en est arrivé à cette phase de l'esprit humain (l'analyse scientifique de son passé), c'est que tout en marchant à pas redoublé vers des destinées à venir, et peut-être parce qu'il marche vite, il sent le besoin de recueillir tout son passé, comme on recueille une nombreuse bibliothèque pour préparer des labeurs futurs..."¹

Les interprétations ou les applications concrètes de la Charte de Venise, combien différentes pour ne pas dire divergentes quoique s'y référant toutes, constituent en soi une indication évidente des imperfections et de l'ambiguïté de son énoncé. Peut-être est-ce un mal inévitable car une charte est toujours l'expression de nombreux compromis. Elle énonce le minimum sur lequel on peut atteindre un accord.

Quoi qu'il en soit, il est clair, aujourd'hui, que les cultures asiatiques ou la culture arabe, pour ne citer que celles-là, considèrent les traces visibles de leur histoire avec une philosophie et une sensibilité différentes de la nôtre. Comment comprendre sinon que les temples les plus sacrés et les plus "anciens" du Japon, ceux du sanctuaire Shinto d'Ise, se reconstruisent à l'identique tous les vingt ans depuis plus de quinze siècles, ou que la date attribuée à un monument arabe soit presque toujours celle de sa fondation et non celle de sa reconstruction éventuelle?

Faut-il conclure à l'impossibilité d'énoncer des principes communs? Faut-il se résoudre à rédiger des chartes différentes selon les cultures auxquelles elles s'adressent? Ou convient-il, au contraire, de dégager les options communes, d'en faire le contenu d'une charte universelle et de rédiger des textes complémentaires qui en expliciteraient les spécificités selon les grandes entités culturelles du monde?

Si cette dernière option est retenue - je crois personnellement que c'est la bonne - il est évident qu'il est indispensable de disposer de critères communs de référence afin de dégager des conceptions comparables.

Les seuls critères praticables et, en principe, de signification universelle, sont ceux qui se rapportent à la notion de valeur attribuée au patrimoine monumental. Une analyse serrée de celle-ci, telle qu'on la perçoit dans chacune de nos cultures au stade actuel de leur développement, identifiant clairement les champs concernés, paraît bien la seule méthode adéquate pour clarifier le débat.

On l'a vu, trois attributs du patrimoine monumental sont les facteurs "porteurs" traditionnels des valeurs justifiant sa sauvegarde : l'usage, la beauté et la source de connaissance historique. Si les deux premières sont universelles parce qu'elles participent à l'essence même de l'architecture, la troisième se prête à des appréciations sinon à des interprétations différentes selon les cultures. Les deux exemples cités ci-dessus illustrent combien le jugement de valeur et le témoignage peuvent aboutir, en la matière, à

des attitudes variées, voire même opposées. Cependant, toutes sont valables si elles sont l'expression d'une réalité culturelle, même si elles aboutissent à des résultats divergents ou contradictoires et génèrent, chez les uns ou chez les autres, des sentiments de frustration voire même d'incompréhension. Un occidental peut-il accepter que les temples d'Ise datent du III^e ou du Ve siècle alors que leur substance matérielle remonte à moins de vingt années? Pour un prêtre hindouiste, les statues originales des portails des cathédrales moyen-âgeuses, préservées avec dévotion dans leur substance primitive malgré les blessures occasionnées par les hommes et par le temps, peuvent paraître sacrilèges au vu de leur fonction religieuse dont le rôle transcendant ne peut admettre, dans son esprit, l'imperfection formelle.

Mais il est un autre aspect de la valeur historique qui, peu perçu autrefois, nous est devenu plus évident à la suite du bouleversement continu auquel est soumis, dans la plupart des pays développés, l'environnement bâti : celui de la présence physique du passé, du témoignage historique que le monument, toujours vivant, apporte au cadre de la vie quotidienne. L'édifice d'autrefois matérialise dans la rue, dans le paysage, dans le logement pour certains, les racines visibles de la culture et y évoque la longue chaîne des générations. Il ajoute au lieu la dimension du temps et de la mémoire. Henri Focillon écrit très justement qu'il "substitue le plein de la culture au vide actif du temps"². Son message n'est pas réservé aux seuls privilégiés du savoir mais s'adresse à tous puisque tous le côtoient, souvent quotidiennement.

Proche de la valeur historique, mais de caractère différent, est ce que Aloïs Riegl a appelé la valeur d'"ancienneté" ou de "remémoration"³. Celle-ci n'est pas tributaire d'un message historique spécifique, essentiellement de nature culturelle, mais bien de la perception de l'action physique du temps sur l'oeuvre d'art. Il s'agit de l'intérêt attaché au processus de destruction progressive et inexorable de l'oeuvre, de la dissolution graduelle de la matière, des formes ou des couleurs et, sans aucun doute, de l'émotion que suscite cette matérialisation du temps écoulé. La phrase célèbre de Puvis de Chavannes: "Il y a quelque chose de plus beau qu'une belle chose, c'est la ruine d'une belle chose"⁴ illustre, à l'excès, ce sentiment que le romantisme a cultivé, particulièrement dans la sensibilité occidentale. Celui-ci garde une grande signification pour nombre de nos contemporains et correspond sans doute au besoin naturel de l'homme de percevoir visuellement ses racines et les traces qu'y laisse l'écoulement du temps dont l'homme émerge sans cesse. Il participe à l'angoisse diffuse que génère le cycle de la vie et de la mort, sort inexorable de toute créature et de toute création.

A ces valeurs depuis longtemps reconnues et analysées, se sont ajoutées, au cours des dernières décennies, l'appréhension de champs d'intérêt autrefois non ou mal perçus : ils se situent principalement aux plans social, économique et éducatif.

La valeur sociale du patrimoine monumental est, non sans raisons, celle à laquelle on attache, aujourd'hui, une très grande importance. C'est naguère qu'on a découvert

son intérêt particulier. Le patrimoine monumental semblait, autrefois, l'apanage privilégié de la classe aisée : celle qui jouissait des bienfaits d'une éducation soignée, des bénéfices de la culture, des avantages de la mobilité. Voyages et patrimoine monumental étaient des notions jumelées.

Les choses ont bien changé, du moins dans une partie du monde! La généralisation d'une éducation et d'une instruction plus large ainsi que la diffusion de connaissances auparavant confinées à un milieu étroit, entre autres grâce aux mass-media, ont suscité dans toutes les couches de la population un intérêt pour le patrimoine. L'élargissement simultané de celui-ci à des édifices dont la conception et l'usage sont proches des couches populaires, qui y reconnaissent volontiers et à juste raison "leur" patrimoine a consolidé cette évolution. Plus qu'autrefois, une large partie de la population se reconnaît dans son patrimoine, culturel et découvre dans "ses" monuments un support visuel à son identité. Elle y est de ce fait plus attachée. Les innombrables associations et mouvements de défense ou de promotion de sauvegarde d'édifices de toute nature, qui surgissent et prospèrent dans les villes et les villages, sont issus de cette prise de conscience et en affirment l'importance sociale.

La perception de la valeur sociale la plus évidente du patrimoine monumental résulte des opérations de rénovation ou de réhabilitation urbaine. A l'origine, celles-ci ont souvent donné lieu à des transferts de population. Des dizaines, voire des centaines, de familles ont été condamnées à quitter leurs habitats usuels et leurs maisons taudifiées soit pour les voir démolir et remplacer par des H.L.M. ou des bureaux, soit pour permettre leur réhabilitation et l'aménagement de logements confortables et attrayants, trop coûteux pour eux. De telles opérations, qui furent très nombreuses, particulièrement en Europe occidentale, ont généralement causé des traumatismes profonds et révélé combien est puissant le lien essentiel entre les structures sociales et les structures physiques de l'habitat. Il est apparu clairement que le "tissu social" est porté, structuré et maintenu, pour une bonne part, par le "tissu" physique urbain. Plus le quartier est ancien, plus la population est démunie, plus la puissance et la spécificité du tissu social est accusée et plus la population est attachée à son environnement traditionnel. Même taudifié, celui-ci apparaît à ses habitants comme bien autre chose que de "vieilles pourritures que sont nos coquilles de colimaçon" comme les qualifiait Le Corbusier⁵. Elles sont pour un grand nombre plus accueillantes que les "maisons outils" dont il préconisait la construction. Bien que plus fonctionnelles et physiquement plus confortables que les "coquilles" elles sont généralement impersonnelles, froides, voire écrasantes, tandis que la "coquille", malgré son inconfort, offre une attractivité particulière à la fois par le tissu social et urbain auquel il appartient, par le caractère individualisé de son apparence et de sa structure, et par la nébuleuse de souvenirs dont elle nourrit l'imaginaire de ceux qui l'habitent.

La reconnaissance de cet état de chose donne au patrimoine monumental, pris dans sa définition la plus vaste, une importance toute nouvelle : elle en fait une composante essentielle de la politique de l'environnement urbain et de

l'habitat. En effet, comment concevoir correctement celle-ci sans enregistrer les aspirations de la population? Peut-on ignorer plus longtemps, ou considérer comme épiphénomène, la volonté de plus en plus affirmée par une partie non négligeable des habitants des villes et des villages de vivre dans des quartiers, dans des maisons marquées par l'histoire, fut-elle modeste, plutôt que dans des ensembles modernes souvent anonymes et dénués de mémoire? La réhabilitation des ensembles anciens, cette masse prépondérante du patrimoine monumental, est incontestablement un volet primordial de toute politique sociale de l'habitat. Cette part du patrimoine est aussi, par nature, historique, mais sa valeur se situe prioritairement au plan social et non à celui de la culture. Il serait erroné de ne pas en déduire que les règles qui gouvernent leur sauvegarde ne peuvent être identiques à celles qui inspirent la conservation des "grands" monuments. Toute doctrine doit prendre ce fait en compte.

Naguère, il était mal considéré de parler de la dimension économique du patrimoine. Sa valeur culturelle était jugée comme transcendante et ne supportant, sans *capitis diminutio*, de comparaison avec aucun autre critère et certainement pas avec un intérêt situé au plan matériel. Cette approche ne concorde plus avec l'évolution de nos mentalités, ni avec la conception actuelle de la gestion. On ne peut nier, par ailleurs, à notre époque où le tourisme est devenu dans de nombreux pays un secteur économique de pointe, que la patrimoine monumental est sans intérêt à ce niveau. Une étude récente ⁶ a démontré par une analyse fine des flux économiques générés par le patrimoine que celui-ci contribue pour une part non négligeable à la création du produit national brut. On ne cesse d'affirmer que la sauvegarde de nos monuments et de nos sites monumentaux coûte cher, mais on oublie de dire que ce patrimoine rapporte. Il convient donc de considérer la politique de sauvegarde d'un pays dans le cadre d'une équation qui prend en compte tous les facteurs, y compris la dimension économique. En l'absence d'études sérieuses, celle-ci est trop souvent basée sur des "on dit".

Parmi les valeurs économiques il en est une que l'on méconnaît, en général, et qui n'est pas sans importance au plan de la doctrine : la plupart des monuments "servent" encore, c'est-à-dire qu'ils accueillent des fonctions qui, si elles n'étaient pas remplies par eux, requéreraient la construction de bâtiments nouveaux et donc des investissements considérables. Il suffit d'imaginer que dans l'une ou l'autre de nos grandes villes, Paris, Prague ou Rome par exemple, disparaisse subitement toutes les constructions ayant plus d'un siècle d'existence pour devenir conscient des services énormes que rendent à la société d'aujourd'hui des édifices amortis depuis longtemps ainsi que des dépenses gigantesques qu'il faudrait consentir pour loger les fonctions qu'ils abritent. En passant, on peut s'interroger aussi sur ce qu'y deviendrait, dans les mêmes circonstances, l'industrie touristique avec ses nombreux dérivés.

Ces faits essentiels pour la sauvegarde du patrimoine ont des conséquences sur la manière d'envisager son avenir, c'est-à-dire sur la doctrine. "La conservation des monuments

est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société, une telle affectation est donc souhaitable..." (Charte de Venise, art. 5). Cet article capital de la Charte énonce une vérité évidente mais qui, au plan de son analyse doctrinale, réclame une réflexion beaucoup plus nuancée. La balance correcte à établir entre l'intégrité du message historique et artistique du monument et les aménagements nécessaires à son usage actuel est une opération difficile et délicate qui exige non seulement du jugement et du doigté mais aussi une référence claire à une conception éthique. Selon la culture à laquelle on appartient, celle-ci peut différer notablement.

On a beaucoup négligé, au cours de ce siècle, la valeur éducative du patrimoine artistique. La naissance de l'art moderne, en réaction sinon en opposition avec les conceptions artistiques traditionnelles et un conformisme séculaire aboutissant à une banale imitation du passé, a créé un climat peu favorable à une appréciation correcte de la puissance éducative des créations artistiques d'autrefois. Par une aberration ahurissante on en était arrivé à baser, dans certaines écoles, la formation des artistes sur l'ignorance volontaire de l'histoire de l'art qu'ils avaient choisi de pratiquer. Comme si la création était possible au départ d'une mémoire vierge !

Le retour de flamme est puissant. L'échec du fonctionnalisme "dur et pur", sa méconnaissance des valeurs irrationnelles mais expressives de besoins subconscients de l'homme, sa dépendance quasi exclusive de la technique et de l'économie au détriment des liens fondamentaux que l'art de construire entretient depuis toujours avec l'humanisme ont appauvri sa capacité de répondre à toute l'attente que l'individu et la société mettent dans l'architecture. Le patrimoine architectural et urbanistique peut nous réapprendre ce qu'un passé récent avait tenté de nous faire oublier. Nous y redécouvrons des valeurs, des constantes, des façons de concevoir qui nous aident à dégager, sans renier ni nos moyens d'expression, ni notre sensibilité artistique, des solutions plus riches et plus conformes à nos identités culturelles. Certes, l'exemple néo-moderniste n'est guère concluant à cet égard. Ce n'est sûrement pas par la voie de l'imitation incomprise, incohérente ou ironique de formes appartenant à des styles anciens qu'il convient de puiser dans le passé mais bien par la recherche des valeurs fondamentales et constantes, ainsi que de la sensibilité artistique spécifique qui, à travers l'évolution des styles, marquent l'esprit profond de l'architecture des régions et sous régions culturelles du monde. L'architecture, par une cohérence profonde retrouvée avec son passé, réintègre de ce fait le royaume de la culture et de l'identité propre de la société qui la génère. Seul le patrimoine, unique véhicule de la mémoire de l'art de construire, permet de retrouver les racines dont la perception est indispensable à cette réorientation de la création de notre environnement bâti.

Faut-il rappeler le rôle du patrimoine dans la formation du goût de la population et, par ce truchement, de la prise de conscience d'une partie importante de son identité? Remplie par la seule architecture contemporaine, aux accents généralement internationaux et, hélas, souvent insipides,

cette éducation ne produirait probablement que des résultats décevants, ne fut-ce que, dans la meilleure hypothèse, par son caractère univoque.

Mais pourquoi donc l'homme se préoccupe-t-il tellement de son passé? Il y a incontestablement, dans son être mental, un besoin lancinant de la perception du temps. Seule sa mémoire permet de le saisir sur la longue durée et ce n'est qu'en s'appuyant sur elle qu'il échappe au présent, élance son imagination et sa volonté vers un avenir encore inexistant et conçoit l'éternité. Son passé qu'il appréhende consciemment, c'est presque tout l'homme. Aussi Pierre Chauvin a-t-il pu écrire : "Être homme et s'enraciner dans son passé sont deux notions presque synonymes"⁷ La mémoire consciente, franchissant allègrement siècles, générations et océans est l'apanage de l'*homo sapiens* dont l'intelligence, sans elle, deviendrait aussi stérile qu'un outil sans matière à transformer. Il ne faudrait donc pas s'étonner de ce que la présence physique du temps écoulé et des souvenirs accumulés dans l'environnement quotidien, matérialisée dans sa plus grande durée par le patrimoine monumental, corresponde à un besoin psychologique profond.

La perception de ce besoin nous est devenue plus évidente qu'aux générations précédentes parce que nous vivons une époque en rupture de tradition. Les signes visibles de la continuité qui s'avèrent être, pour l'homme, apaisants et tranquilisants, s'amenuisent de jour en jour dans nos villes et même dans nos villages, soumis à bouleversements et reconstructions rapides et trop souvent incohérents. L'expérience quotidienne prouve que, très souvent, on ne prend conscience de la valeur d'un bien que lorsqu'on l'a perdu irrémédiablement. Il en est ainsi du patrimoine architectural et urbain.

S'il est vrai que celui-ci remplit une fonction aussi essentielle dans l'environnement de l'homme, une fonction qui contribue non seulement à l'enrichissement de son intelligence, de son imagination et de sa sensibilité mais aussi, et d'une manière plus fondamentale, à son équilibre psychologique, il est évident que se situe, à ce niveau, une valeur capitale du patrimoine que toute doctrine et toute politique en la matière doivent prendre en compte.

Quoi de plus surprenant à ce que l'homme tisse des liens aussi étroits avec son passé? Son cerveau, instrument unique des activités qui le distinguent des autres créatures, n'est-il pas lui-même le témoignage fascinant de son long devenir? Par une addition successive, et une intégration subséquente en un organisme cohérent et efficace, des cerveau reptilien, paléocerveau et néocortex, qui marquent les grandes étapes de son évolution biologique, il devient l'*homo sapiens*. Le cerveau de l'homme est un extraordinaire objet archéologique dont les vestiges les plus anciens perpétuent toujours des fonctions essentielles. Selon H. Laborit ce sont ses couches les plus anciennes, "le paléocéphale (qui) se tourne vers l'avenir poussé par les expériences passées..." tandis que "le néocéphale saute dans le futur en prenant appui sur la passé et en regardant le présent monter vers lui."⁸

L'oeuvre du temps, enregistrée par la mémoire, est essentielle dans l'émergence progressive, à travers les âges

biologiques, de l'homme d'aujourd'hui. Sa faculté la plus spécifique, l'intelligence, en est le chef d'oeuvre incontestable; mais celle-ci est vaine sans sa capacité de se souvenir volontairement et consciemment. Dès lors, la grande sensibilité de notre race à la marque du temps devient parfaitement compréhensible. Tout comme son angoisse d'en conserver, découvrir, ou enregistrer les traces et parmi celles-ci, par priorité, celles qui concernent sa propre histoire et celle du groupe auquel il appartient. La présence de témoins visibles de son passé, dans son environnement, lui est nécessaire tout comme celle des signes de la "dimension du temps", qui lui permettent d'en saisir *in vivo* toute l'ampleur. Y a-t-il, dans notre cadre de la vie quotidienne, des manifestations matérielles du passé qui remplissent mieux ce rôle que le patrimoine monumental tel qu'il est défini par sa conception la plus large?

Faut-il conclure que la sauvegarde de ce patrimoine répond à un besoin très profond de l'homme qui s'apparente à l'ordre biologique? Il est évident qu'une réponse positive à cette question ajouterait au patrimoine une valeur d'autant plus considérable qu'elle se situe, comme peu d'autres, au niveau le plus essentiel des besoins humains.

L'homme est en devenir constant. Son histoire ne s'arrête pas au présent et si sa mémoire est riche c'est qu'il n'a cessé de créer le présent en s'appuyant sur les expériences passées. Il serait donc tout à fait erroné d'interpréter ce qui précède comme une apologie exclusive des oeuvres d'autrefois ou à un retour romantique à un passé que l'imagination embellit et glorifie. Ce serait aussi inconséquent que d'en vouloir nier le rôle essentiel. Pour toute pensée, pour toute réflexion, pour toute création nouvelle, l'homme fait appel à sa mémoire, c'est-à-dire à la part du passé connu par lui. De la richesse de ses souvenirs dépendent l'abondance et la qualité de ses découvertes nouvelles. L'histoire récente des sciences en donne une impressionnante démonstration. Il en est de même pour la création de notre environnement bâti; seul l'appui sur l'expérience passée assure la qualité des réalisations nouvelles. C'est donc dans la voie de la continuité qu'il convient d'interpréter les valeurs du patrimoine. Celui-ci est garant de notre capacité de créer le neuf et ce dernier est le nouveau chaînon d'un développement sans fin prévisible. Ensemble, l'ancien et le nouveau forment l'environnement bâti équilibré qui permet, grâce à l'infinie variété des choix, de pourvoir au besoin de l'individu et de la société. Tous les deux sont indispensables à son épanouissement.

En conclusion, il importe de savoir que la sauvegarde du patrimoine monumental n'est ni une mode, ni un caprice culturel. Si elle dépend des choix immédiats de la société, elle n'en appartient pas moins à la nature même de l'homme au stade actuel de son développement. Les raisons qui justifient la sauvegarde ne dépendent pas uniquement des domaines artistique et historique dans lesquels on la confine généralement mais relèvent aussi du social et probablement de causes qui touchent au tréfond de la sensibilité humaine. Il est évident que cette constatation place la sauvegarde sur un plan politique différent de celui qu'on lui accorde aujourd'hui et qu'il relève non de l'accessoire mais de

l'essentiel de la bonne gestion des valeurs essentielles de la *res publica*. La sauvegarde de la mémoire, sous toutes ses formes, est le gage essentiel de notre créativité future. Le long souvenir conscient des pensées et des actes, accumulés au cours de sa très longue histoire, les leçons qu'il en tire à

chaque pas pour faire mieux ou savoir plus et mieux au pas suivant, ont permis à l'*homo* de devenir *sapiens*. Qu'y a-t-il de plus important au monde que de permettre et de favoriser cette marche vers un avenir où il découvrira, peut-être, les voies de la sagesse?

¹ E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1859, t. VIII, p. 16.

² H. Focillon, *Vie des formes*, Paris, 1939, p. 117.

³ A. Riegl, *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, trad. D. Wieczorek, Paris, 1984, p. 85 et ss.

⁴ Cité par Chan. R. Lemaire, *La restauration des monuments anciens*, Anvers, 1938, p.60.

⁵ Le Corbusier, *Vers une architecture*, Paris, s.d. (1924), p. 233.

⁶ R. M. Lemaire et C. Ost, *Evaluation économique du patrimoine monumental. Présentation d'une méthode d'analyse. Etude effectuée à la demande de la C.E.E.*, Bruxelles, 1984.

⁷ P. Chaunu, *La mémoire et le sacré*, Paris, 1978, p.12.

⁸ H. Laborit, *L'homme et la ville*, Paris, p.38-44.